



Le bulletin SNU des retraités de Pôle Emploi,  
de l'ANPE, des ASSEDIC, de l'AFPA.

Hors série oct 2021 « anniversaire » PST

## Un regard sur le passé pour mieux préparer l'avenir

Lorsque en 2007 le premier bulletin « *Prendre Son Temps* » est sorti, l'équipe de rédaction de l'époque n'imaginait pas que, presque quinze ans plus tard, les cinquante numéros seraient en voie d'être dépassés.

Il nous a semblé que ce seuil devait être l'occasion de faire un petit historique et un bilan de ces diverses parutions. D'où un premier rappel concernant les conditions du lancement et les débuts de ce bulletin, suivi d'un second soulignant les évolutions tant en contenu qu'en présentation destinées à en renouveler l'attractivité.

Les années passant, certains des premiers rédacteurs ont arrêté leur contribution pour diverses raisons : problèmes de santé, disponibilité, autres centres d'intérêt, voire même décès. La parution de ce numéro est donc aussi l'occasion de rendre hommage à tous ces prédécesseurs et, pour quelques rescapés, de tirer une dernière révérence avant de passer le relais à une autre équipe motivée et porteuse d'une nouvelle approche tant au niveau des thématiques proposées que de la façon de les aborder.

Car la vie des retraités a connue une évolution considérable au cours de ces dernières années. Qui aurait imaginé, ne serait-ce qu'il y a deux ans, les questions soulevées par la fragilisation, quand ce n'est pas la disparition, de pans entiers de personnes âgées avec l'arrivée notamment de la pandémie de la covid-19 ? Tout ceci a entraîné, entraîne et entraînera encore plus, au fur et à mesure du temps, des changements considérables dans l'approche des questions relatives à la santé et aux conditions de séjour des retraités et des personnes âgées que ce soit à leur domicile ou dans le cadre d'un hébergement collectif. Et, comme si cela ne

## Sommaire

- P 1: Edito
- P 2 à 5 Des origines de PST à nos jours.
- P 6 / 7 : actualité, la loi « grand âge »
- P 7: Chroniques courtes
- P 8: Le livre / actualités de Pole emploi.

suffisait pas, les menaces vont continuer à planer sur la pérennisation de notre système de retraites par répartition et sur le niveau des pensions versées.

A n'en pas douter, toutes ces questions vont être agitées de façon encore plus pressante, quand ce n'est pas provocatrice, dans les débats précédant la prochaine élection présidentielle désormais si proche. Plus que jamais nous aurons besoin de toute notre force de mobilisation et de conviction pour éviter des évolutions catastrophiques non seulement pour les retraités actuels mais encore plus pour les jeunes générations trop souvent sacrifiées.

La réforme des retraites semble revenir, en partie, à l'ordre du jour tandis qu'il n'est plus guère question de la loi sur la perte d'autonomie. Sur ces sujets, nous nous ferons entendre lors de la manifestation des retraités du 1er octobre.

Et nous regarderons aussi de très près les propositions pour lutter contre le réchauffement climatique car, comme le rappelle le GIEC, l'heure est grave et des évolutions irréversibles se profilent : on ne peut plus se contenter de demies mesures.

# 50

Janvier 2007 ...  
... mars 2021.

## 50 numéros

de *Prendre Son Temps*

## Aux origines de « Prendre Son Temps » ...

Le Bulletin d'information « *Prendre Son Temps* » a été créé à l'initiative de la commission nationale des retraité.es du SNU-FSU mise en place en 2005 et dont les 5 premiers membres étaient les suivants : André Momein, Anne-Marie Gourdain, Claude Kowal, Guy Masquelier et Joseph Gabriac (voir photo ). Ils

par l'un des membres, Claude Kowal Le bulletin prit le nom de « *Prendre Son Temps* » (PST) pour bien marquer que le temps de la retraite n'était plus soumis au stress et à un emploi du temps contraint. Voici comment il présenta sa raison d'être :



**Première réunion de la Commission Nationale Retraité.es du SNU le 27 octobre 2005**

étaient issus des régions (de l'époque) suivantes : Rhône-Alpes, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire. Cette commission fit dès cette année-là plusieurs propositions de travail au Bureau National parmi lesquelles notamment la recherche d'une structuration des retraité.es au niveau régional et le recensement de leurs besoins, ainsi que la création de deux bulletins d'information nationaux, l'un en direction des plus de 55 ans autour du thème de la préparation à la retraite et de la prise en compte du vieillissement par la direction de l'ANPE et l'autre en direction des retraité.es tournant autour de la question des retraites en général, ainsi que de la protection sociale et des activités sociales et culturelles en lien avec l'ANPE. Rappelons qu'à l'époque existait encore l'ADASA dont les retraité.es étaient partie prenante et étaient appelé.es à voter pour en élire ses dirigeant.es. Notre souci alors était à la fois un souci électoral, dans le cadre de la préparation des élections à l'ADASA, et aussi de promotion de la solidarité entre activ.es et retraité.es. Finalement c'est la formule en direction des retraité.es qui vit le jour en janvier 2007 sous la forme d'un quatre pages dont les articles furent rédigés par les membres de la commission nationale et la mise en page assurée

### « PST » N° 1, Janvier 2007 (extraits)

« Avec la retraite les risques existent d'une vraie rupture sociale, de marginalisation et de perte des repères. Or ce n'est pas parce que l'on est inactifs au sens des statistiques que l'on n'a pas de problèmes ni de revendications. Tout ce qui est lié au revenu, au maintien et à la progression du pouvoir d'achat, les pensions de base de la CRAM ou les complémentaires sont essentielles. La réduction des inégalités et l'avenir de nos retraites nous intéressent donc au premier chef. Il y a aussi les problèmes liés à la santé, à la dépendance, aux aides sociales, bref à la protection et à la couverture sociale. Sur tous ces sujets nous pouvons faire entendre notre voix comme par exemple pour obtenir une mutuelle d'établissement ouverte aux retraités.

Il y a là de quoi revendiquer car les retraités représentent une force. Au plan national aucun gouvernement ne peut faire l'impasse, tout comme à l'Agence. Pour la DG de l'ANPE un retraité ça n'existe pas. Nous voulons changer cela car c'est une injustice. »

Le besoin d'un bulletin de ce type pour les retraité.es nous fut confirmé par une enquête à laquelle répondirent une soixantaine de personnes dont le résultat fut publié en octobre 2008. Elles se disaient « à la fois éprises de liberté et heureuses d'utiliser leur temps à leur guise, mais aussi soucieuses devant l'étiollement de leurs relations, la baisse de leurs revenus et le sentiment de vieillir ». «Elles n'oubliaient pas leur passé professionnel et leurs ancien.nes collègues et souhaitaient la préservation de tout ce qui pouvait contribuer à maintenir le lien avec ces dernier.es ».

La création de Pôle Emploi fin décembre 2008 entraîna la disparition de l'ADASA et donc de toute participation des retraité.es à la vie du nouvel organisme malgré nos revendications insistantes, dont se fit largement l'écho « PST », pour l'intégration des retraité.es aux activités socio-culturelles du nouvel établissement. Toute préoccupation électorale ayant disparu, la poursuite de la publication de notre bulletin fut malgré tout décidée avec l'objectif d'en élargir les thèmes à tous les sujets de société préoccupant les retraité.es. C'était notre façon de continuer à manifester notre grande solidarité à l'égard de « toutes les anciennes » totalement ignoré.es par Pôle Emploi. Et nous fûmes le seul syndicat à prendre ce type d'initiative.

### ***Le droit à la reconnaissance...***

*... Même pas merci !*

*« S'il y avait une tradition bien ancrée et sympathique à l'agence c'était bien ces moments de convivialité qui réunissaient, autour d'un verre, le personnel. Les occasions ne manquaient pas : arrivée, mutation, naissance, mariage, promo etc. Bref tous les événements heureux liés à la vie.*

*Aujourd'hui c'est fini ! Pas de temps à perdre pour les futilités. Les chiffres, les chiffres, les chiffres...sont prioritaires. Les hommes et les femmes peuvent passer après ! Pour ceux qui résistent, malgré tout, cela se fait un vendredi après-midi, un quart d'heure avant la fin. Il en est ainsi pour de nombreux départ en retraite. Et bien des agents n'ont pas envie de fêter ce jour important.*

*(...) Il y a peu de temps, un retraité disait : « cela fait 6 mois qu'aucune date ne convient au DALE pour que j'offre un coup à mes collègues !' »*

*(...) Et pourtant ces agents « ont travaillé pendant 10, 20, 30 ans. Ils ont donné quelquefois beaucoup de leur temps, de leur disponibilité, de souffrances pour peu de reconnaissance voire pour certains du mépris. N'oublions pas qu'à l'Agence seule l'ADASA intervient. La DG ne verse pas un centime, pas un kopeck ! (...) En fait ce qui est grave c'est que l'Agence ne connaît ni ne reconnaît ses retraité.es. 'Sitôt parti sitôt oublié' est inacceptable et partir sans entendre un merci c'est insupportable. Cette attitude scandaleuse doit changer. (...) L'agence va entendre parler de nous ».*

**Article paru dans le journal « Modes d'Emploi » 11/2006**

Suite à cet article, le directeur général de l'ANPE de l'époque (qui avait encore de « bonnes lectures ») fut quelque peu gêné d'apprendre comment étaient remercié.es les nouveaux-elles retraité.es. Il prit aussitôt sa plume pour suggérer aux Directeurs régionaux



et départementaux de remercier par courrier les nouveaux partants. Mais il n'alla quand même pas jusqu'à étendre au plan national ce qui se faisait en Pays de la Loire ou le directeur départemental assistait à tout départ en retraite tout en participant financièrement au pot.

Aujourd'hui c'est bien plus clair. Avec la bureaucratie parisienne de Pôle Emploi la plupart des agents n'arrosent pas leur départ ou le font en catimini voire en dehors de l'agence, surtout contents de partir sans regarder derrière eux tant les conditions de travail et l'ambiance leur ont pesé. La convivialité, la solidarité entre collègues de travail c'est devenu ringard. A quand les pots de départ par Visio-conférence ou intranet ?...

## PST se renouvelle

### « PST », journal de référence de la DG/ANPE ?

Lors d'une réunion de la Commission Paritaire pour la Protection Sociale Supplémentaire des agents de l'ANPE contrôlant les deux retraites surcomplémentaires (de 1990 et de 1999) les actuaires présents s'étonnèrent que plusieurs centaines de retraité.es n'aient pas touché ces retraites. Plusieurs raisons furent évoquées comme le déménagement ou le décès des intéressé.es ou la non information par ces derniers de leur changement de situation.

Le président de séance, représentant la DG, se tourna alors vers un délégué retraité du SNU et lui demanda s'il pouvait obtenir la liste des abonné.es du bulletin « *Prendre Son Temps* ». Rire dans la salle. Un syndicat appelé au secours de la direction qui ne fait pas son travail : une nouveauté ! Et la preuve que « *PST* » était connu et même reconnu par la DG !

Dans le numéro 40 de juin 2017 (1) un échantillon des principales rubriques abordées au cours des 10 années précédentes a mis en lumière l'évolution du bulletin dans son contenu ; mais cet inventaire a été accompagné d'une enquête de satisfaction qui a permis de mieux cerner vos centres d'intérêt, vous lecteurs : la défense des retraites, la santé, la prise en charge, le handicap et l'hébergement en établissement, les loisirs et enfin le lien des éditoriaux avec l'actualité qui est fortement apprécié. Par contre le besoin d'informations sur le devenir des services de l'emploi est moins souvent évoqué et il s'estompe probablement au fur et à mesure de l'avancée en âge. (2) - (PST 41 et 42).

Tout cela a été pris en compte par une équipe qui a su elle aussi se renouveler et une maquette plus « professionnelle » rubriquée, où l'humour (avec les dessins) et la culture (les livres, la poésie...) ont aussi leur place.

(1)et(2) consulter les exemplaires: <https://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/secteur-retraite-es/>



Militants retraité.es du SNU à la grande manifestation du 16 octobre 2008 à Paris

# La retraite...une source d'inspiration...

Dessins parus dans PST et le Lien, deux productions du secteur retraité du SNU



## La loi « grand âge ».

D'ici à 2040 les 85 ans et plus devraient voir leur population augmenter d'environ 70%. Il est donc grand temps de faire face à ce défi.

Avant de connaître les tenants et aboutissants du projet de loi en préparation, une quarantaine de spécialistes de divers organismes nous rappelle (Le Monde du 22/06/2021) les fondamentaux : « chez les personnes atteintes d'une altération des capacités physiques ou cognitives, l'objectif est de garder le plus vivant et authentique possible le dialogue avec la personne. Même si la parole est moins claire, même si l'expression ne se fait plus que par gestes et expressions, elle doit toujours être écoutée et reçue avec attention ». Cette position et les mesures préconisées sont finalement très proches de celles constamment rappelées par la plupart des organisations syndicales.

Beaucoup de rapports ont été publiés sur cette question mais trop peu de propositions ont été mises en œuvre. Comme le rappellent les auteurs ci-dessus : « il faut une loi pour aller à l'essentiel, car des mesures dispersées n'auraient pas de sens », loi surtout centrée sur une forte augmentation des effectifs dont le déficit actuel est l'une des principales causes de la dégradation de l'état de santé de cette population, sans oublier des mesures rendant les métiers nettement plus attractifs et porteurs de sens.

Dans cette perspective, ces spécialistes proposent 10 mesures législatives très succinctement résumées ci-dessous :

- ✓ Construire les projets d'établissements et de services basés sur le respect des libertés individuelles, les droits fondamentaux et la dignité des personnes,
- ✓ Créer au moins 15 000 à 20 000 emplois par an ces cinq prochaines années,
- ✓ Mettre en place un service unique de l'autonomie dans chaque département répondant à toutes les demandes d'informations et à l'accompagnement des personnes en situation complexe,
- ✓ Engager une réforme des processus d'évaluation des personnes servant de référence à tous les financeurs,
- ✓ Transformer la conférence du financement de la prévention en une conférence départementale du grand âge en lien avec les communes,
- ✓ Réformer la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'autonomie (CNSA) en en faisant une tête de réseau du service public de l'autonomie,

- ✓ Fusionner les tarifs des sections soins et dépendances des Ehpad désormais financés uniquement par les Agences Régionales de Santé,
- ✓ Définir, avec les populations concernées, les objectifs de qualité et de bonne pratique des offreurs et promouvoir la formation des professionnels des services à domicile,
- ✓ Généraliser l'organisation des groupes d'analyse des pratiques entre professionnels,
- ✓ Conduire les actions concernant les personnes aidées dans le respect de la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance envers les personnes vulnérables.



Complétant ce point de vue, une autre contribution sur le même sujet (voir Le Monde du même jour, même page) souligne les difficultés du secteur à recruter et la forte proportion des absences liées à des causes diverses (dues notamment aux maladies professionnelles, aux accidents du travail etc.) ce qui se traduit par une image dévalorisée dans l'opinion. Le but à atteindre, la préservation de l'autonomie, est trop souvent perdue de vue au profit « d'une approche purement technique et comptable de l'activité ». La préservation le plus longtemps possible de l'autonomie « suppose de faire avec plutôt que de faire à la place » d'où la nécessité d'une relation de confiance entre

L'intervenant.e et la personne bénéficiaire à l'opposé du « temps fragmenté, morcelé, dissolu, jusqu'à des prestations évaluées par les financeurs par quart d'heure ou demi-heure ».

Cette fragmentation du temps est aussi préjudiciable aux aides à domicile en ne leur permettant pas de gagner dignement leur vie, 72% se déclarant à temps partiel (leur temps de travail hebdomadaire variant de 18 à 24 heures) avec un niveau moyen de rémunération de 893 euros par mois, donc nettement inférieur au SMIC. Là aussi l'aspect affectif de la relation est rarement pris en compte et reconnu professionnellement. Et ces personnes voient trop souvent leur travail accru par des glissements de tâches en provenances des soins infirmiers (ex. toilettes des personnes alitées, changements de pansements etc.). En somme un nouveau prolétariat émerge aujourd'hui, plus féminin (95% des aides à domicile étant des femmes).

Le passage du financement d'interventions courtes à la mise en place d'un forfait global améliorerait déjà la situation de ces personnels. Sur un plan psychologique, la possibilité d'une « mise à distance des difficultés rencontrées » (notamment par des réunions collectives ou de partage) permettrait d'éviter les dérives relationnelles propices à la maltraitance.

## L'ordre des lettres...



## Requiem pour les animaux

« Vous allez voir mourir le dernier ours blanc  
Et le dernier dauphin, la dernière baleine,  
Disparaître à jamais le dernier éléphant  
Et rien que de le dire, ça me fait de la peine.

Ça me fait de la peine de savoir, les enfants,  
Que tous ces animaux qui peuplaient la planète  
N'existeront pour vous que virtuellement  
Sur un écran géant et grâce à des lunettes.

Déjà, dans les forêts, les arbres faméliques  
Sans aucune pitié par nous sont abattus.

.....

La Terre, jour après jour, perd un peu sa parure.  
Le frêle coquelicot déjà ne pousse plus.

Honte à ceux qui ont fait ou qui ont laissé faire,  
Aux marchands de tous bords qui en ont tiré profit,  
Braconniers, trafiquants, fossoyeurs de la mer,  
Chasseurs, zoos minables et tous ceux que j'oublie.

Honte aux grands de ce monde qui ont laissé la Terre  
Par manque de courage peu à peu s'enlaidir.  
Honte à nous, les petits, honte sur nous, vos pères.  
Voilà ce qu'on vous laisse en guise d'avenir.

Texte de Georges Chelon (1965)

## Un voix contre la misogynie au « Moyen Âge »

« Si tu méprises mes arguments en raison de mes facultés limitées (comme quand tu me reproches de parler « comme une femme ») sache bien que je n'y vois ni honte ni blâme ; en effet je me sens reconfortée quand j'évoque la noble mémoire ou quand je connais par expérience répétée un si grand nombre de femmes de valeur, qui ont été et sont dignes d'éloge et instruites en toutes les vertus, et auxquelles je préférerais ressembler que d'être favorisée de tous les dons de la fortune ».

Christine de Pisan (septembre 1401)

« Sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cmabrigde,  
l'odrrre des ltteers dans un mot n'a pas d'ip-  
mrotncae,  
la suele coshe ipmrotnate est que la pmeière  
et la drenèire soeint à la bnnoe pclae.  
Le rsete peut êrte dans un dsérorde ttoal et  
vuos puoevz tujoruos lrie snas porlbème.  
C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas  
chuaqe ltetre elle-mmée, mias le mot cmome  
un tuot.

## Le livre « Dernière visite à ma mère »

Marie-Sabine Roger est l'auteure de nombreux albums pour la jeunesse, puis d'œuvres de fiction pour tous, nouvelles et romans.

En 2020, à l'aube de la soixantaine, elle publie un témoignage autobiographique intime et bouleversant, *Dernière visite à ma mère*, consacré à la lente dégradation physique et psychologique de celle-ci, jusqu'à sa mort. Le moment est venu pour elle de s'interroger sur leur lien.

Nous vivons toutes, nous les femmes, une relation mère-fille, car, « Si toute mère n'a pas de fille, toute fille a une mère » dit le pédiatre Aldo Naouri dans *Les filles et leurs mères*. Nous savons toutes aussi combien cette relation est complexe et ambivalente.

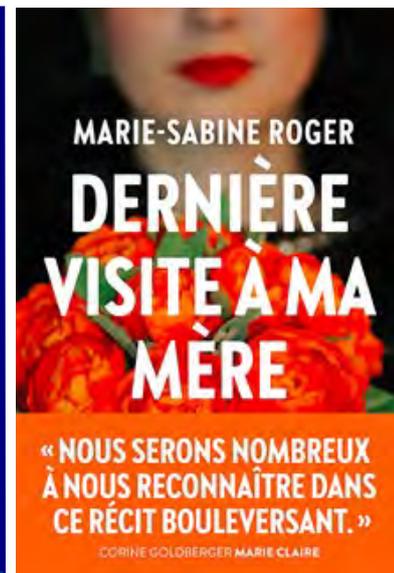
La forme du récit est une lettre à sa mère ; un monologue touchant. L'ancêtre a 90 ans et une légère démence se profile. L'auteure scrute les premiers abandons, les premières défaites : la marche devenue gauche, la lecture désormais enfiée, elle qui lisait tant, la mémoire qui flanche, les mots qui se cherchent, puis s'estompent. Voici venu le temps de l'EPHAD, ce « mouiroir », dit-elle, où, faute de moyens et de temps, les humiliations répétées subies par la vieille dame génèrent vite la perte de toute autonomie. « Toi qui ne pleurais jamais, tu t'épuises en chagrin et en larmes... Tu ne t'es pas adaptée, tu as renoncé, c'est tout » écrit-elle.

Dans cette adresse poignante à sa mère, M.S. Roger évoque d'abord le manque qu'elle ressent depuis longtemps. « Je ne suis pas certaine de ton amour pour moi ; d'avoir été aimée comme je voulais l'être ». Mais y a-t-il des histoires simples de mères et de filles ? Des histoires de celles qui savent s'aimer et se le dire ?

D'un ton grave, mais d'une écriture sensible et pudique, l'auteure nous fait vivre ici une tendresse retrouvée pour sa mère, des envies de gestes d'affection si peu échangés dans leur vie, des moments lumineux d'amour profond pour celle désormais à la dérive, perdue à jamais dans une tristesse infinie.

**Danielle Cleyrergue**

Marie-Sabine Roger : *Dernière visite à ma mère*, edt L'iconoclaste. 18 €



## Actualité de Pole emploi

### Du paradoxe à la fiche de paie.

La décrue des contraintes sanitaires s'est mécaniquement transformée par une reprise d'activités, qui à son tour offre une bouffée d'oxygène pour l'emploi...et ça ne marche pas pourtant, en tout cas pas si bien que cela, et cela se voit. Nous voulons parler des difficultés de recrutement.

Quelle est la différence avec le stock des offres non pourvues (une situation connue et ancienne). En quoi cette situation, aujourd'hui dit autre chose (ou en plus comme le rapport au travail), après 18 mois de repli, que les explications classiques autour des conditions de travail (salaire, précarité...) et les questions de qualification.

Pour l'instant, on ne le sait pas, par contre, et cela a éclaté au grand jour, la pandémie a mis en valeur des métiers/emplois qui se sont révélés essentiels et où les questions salariales et/ou de précarité (selon les métiers) n'ont jamais été à l'ordre du jour du patronat depuis une éternité. À force d'être pour celui-ci, un non-sujet, la fiche de paie se mue en angle mort, avec un effet boomerang.

« A force d'être payés au lance-pierre et remisés pour épidémie, les serveurs ont choisi la bonne voie : changer de métier... » (Phrase d'une lectrice d'alter -éco paru dans le N° 415 de septembre 2021)

Pour saluer et finir avec humour ces 50 numéros. une brève de comptoir...

**« il a une descente que je n'aimerai pas remonter à vélo... »**